



## Art. 1 - Organisation

A. Cette compétition se déroule en triplète, avec handicap.

### Handicap :

- Le handicap individuel est calculé sur la base de **70%**.
- Le listing de référence est celui en vigueur lors de chacune des phases.

B. Elle est organisée par le Comité National Bowling en 2 phases :

- Une phase « District » le **9 juin 2024**
- Une phase nationale les **29 et 30 juin 2024 à SAINT NAZAIRE (44)**

## Art.2 - Participation

- A. Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s en règle avec la F.F.B.S.Q. et détenteurs d'une licence mixte représentant la même entité Sport Entreprise de la même région administrative.
- B. La composition des équipes peut être masculine, féminine ou mixte.
- C. Chaque équipe ne peut utiliser plus de 5 joueur(se)s de la phase « District » à la phase nationale, avec un maximum de 4 joueur(se)s par phase.
- D. De la phase « District » à la phase nationale, aucun joueur ne peut faire partie de deux équipes différentes (excepté si entre la phase « District » et la phase nationale, l'équipe du joueur remplaçant n'est pas qualifiée).
- E. Chaque équipe doit avoir obligatoirement en son sein, 1 joueur(se) au titre de l'entité Sport Entreprise concernée, c'est-à-dire « SR » (ex NS) uniquement.
- F. Les conjoints, parents ou enfants sont autorisés à participer, sous réserve d'être détenteurs d'une licence mixte délivrée au titre de l'entité Sport Entreprise concernée.

## Art.3 - Engagements

L'entreprise fait parvenir, à sa Ligue (ou C.S.R. Bowling sila ligue est multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par le C.N.B., accompagné des droits fixés à **60,00 €** par équipe (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par la Ligue qui fixe la date limite de réception des bulletins.

## Art.4 - Phase « District »

A. La phase « District », qualificative pour la finale nationale, se déroule dans les districts de la région administrative concernée si au moins **2** équipes sont inscrites dans chaque district. Si ce minimum n'est pas atteint, cette phase « District » se déroulera avec un autre district de la même région administrative ; dans ce cas, c'est le district totalisant le plus grand nombre de participants qui organisera la compétition.

**B. Date limite d'inscription des équipes le 19 mai 2024.**

- C. Le lieu de la compétition est choisi par la ligue organisatrice.
- D. Cette dernière est responsable de l'organisation de cette phase ; elle nomme le ou les arbitres, établit les horaires en accord avec les centres, attribue les pistes, encaisse les frais de parties (**3,60 €** maximum conseillé par partie et par joueur) auprès des participant(e)s, règle les frais de parties au centre d'accueil et procède à l'achat et à la remise des récompenses.
- E. La compétition se déroule sur **4** parties, le classement s'effectue handicap inclus :
- Attribution d'un point par partie gagnée (1/2 point en cas d'égalité)
  - Attribution d'un point supplémentaire au total quilles de la rencontre (handicap inclus)
  - En cas d'égalité à l'issue des 4 parties, il est procédé à autant de jeux décisifs que nécessaire suivant les dispositions du règlement sportif.
- F. Le nombre de qualifié(e)s pour la phase nationale, par district, est fonction du nombre d'engagé(e)s ; il est communiqué par le C.N.B., le **27 mai 2024** au plus tard.
- G. Les vainqueurs « District » sont automatiquement qualifiés pour la phase nationale.
- H. Les forfaits pour la phase nationale sont tenus de le faire savoir auprès de leur ligue régionale avant le **16 juin 2024**, le C.N.B. repêchera ensuite dans l'ordre des résultats régionaux.

**Art.5 - Phase nationale**

- A. Elle est organisée par le Comité National Bowling.
- B. Elle réunit les **31** équipes qualifiées lors des phases « District », **ainsi que l'équipe vainqueur de l'édition précédente.**
- C. Le tableau de la compétition est fourni par la Commission Sport Entreprise du C.N.B.
- D. Les conditions de jeu sont définies par la Commission Technique du C.N.B.
- E. Les égalités sont départagées par un jeu décisif en Baker System (cf. Règlement de la discipline Bowling de la F.F.B.S.Q. – Livre II Règlement sportif).
- F. Déroulement de la compétition : voir annexe à suivre

**Art.6 - Titre et récompenses décernés**

A l'issue de la compétition, le CN.B. décerne le titre de Vainqueur de la Coupe de France « Bernard FOURET » **2023-2024** avec une remise de trophées à chacune des 4 équipes finalistes et à chacun des participants, **ainsi qu'une récompense au vainqueur du Trophée National Sport Entrepris et, à chacune des équipes du Podium.**

**Art.7 - Divers**

- A. Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.

- B. Le C.N.B. se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.